

ID: 034-213402704-20210408-DEL2021_42-AI

Recu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le 13/04/2021



DELIBERATION 2021-42

LE HUIT AVRIL DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT CINQ MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN.

PRESENTS: M. RIO - MME RIMBERT- M. PLAUTIN - MME FABRY - M. PIOT - MME BRUEL - M. VAN LEYNSEELE - MME PENA -MME PIACENTINI- MOREAU. M. HIVIN - M. BRUGUIERE - MME PASSERAT DE LA CHAPELLE - MME BIANCO CHAINE -MME MOUGIN. - M. WALCZACK - M. BLANCHARD - M. TREPEAU - M. CADIOU - - M. ROBIN -- MME MYSONA - M. BOISSEAU - M. LACOMBRE - M. THEOL - MME ROLLAND - M. FONTVIEILLE- MME OMS

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: M. QUINTIN procuration à M. RIO – MME FERRAI procuration à MME PENA- M. LEFEVRE procuration à M. CADIOU – MME MAURIN procuration à MME BRUEL – M. ODIN procuration à MME RIMBERT- MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE procuration à M. HIVIN- MME GUIRAUD procuration à MME OMS – M. LACOMBRE procuration à MME MYSONA - M. FONTVIEILLE procuration à M. ROBIN

ABSENTS EXCUSES:

ABSENTS:

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET: Subventions de fonctionnement 2021 aux associations de la commune

Vu le Code général de collectivités territoriales,

Vu l'article 10 de la loi n°2006321 du 12 avril 2000 relative à la transparence des aides octroyées par des personnes publiques, modifiée,

Vu les demandes formulées par les associations ;

Monsieur le Maire rappelle la contribution des associations de la commune à l'animation du territoire. Il réaffirme l'attachement de la ville au soutien des initiatives portées par les acteurs dans les domaines : sportif, artistique, culturel, social et solidaire. Les associations participent par ailleurs à la dynamique de bien-être social et de santé publique encouragée par la Ville.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le montant des aides au fonctionnement proposées aux associations de la commune pour l'exercice 2021. Il propose de retenir les montants ci-dessous :

VOLET SPORTIF

Porteur du Projet	Nombre d'adhérents	Nombre de Védasiens	Montant obtenu en 2020 : Fonctionnement	Montant proposé en 2021 : Fonctionnement	Observations
Académie Jacques Levinet	100	80	500,00€	750,00€	
Arc Lat'Védas 3M	127	22	1 000,00 €	1 000,00 €	
As. Collège	120	90	4 000,00 €	4 000,00 €	

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Recu en préfecture le 13/04/2021

ASCL	943	783	11 000,00 €	Affiché le 13/04/2021	
SJVBA	177	114	7 300,00 €	ID: 034-2134027	04-20210408-DEL2021_42-A
Cyclo Tourisme	71	38	900,00€	900,00€	
Ecole de Karaté	36	29	900,00€	1 500,00 €	
Gym Club	260	157	4 500,00 €	7 000,00 €	7: 11:
Judo Club	56	48	900,00€	1 500,00 €	
La Spirale Védasienne	33	20	2 000,00 €	1 500,00 €	
Le Phénix d'Argent	8	8	0,00€	1 000,00 €	edius Tolk M Basin Meladiad
Le Pignon Libre	47	17	900,00€	900,00€	Musin Dalah
Racing Club Védasien - RCV	391	124	9 500,00 €	10 000,00 €	(left Andjan Kinga)
Rugby Olympique Védasien – ROV	151	74	6 500,00 €	8 000,00 €	
Tennis Club	493	323	1 100,00 €	1 500,00 €	Mis - Dayari
Védas Endurance	95	39	1 250,00 €	1 250,00 €	Maria Dekara
Vélo Club	59	15	900,00€	900,00€	WAR EDWARD FOR
Wildcats Flag Football	13	9	4000,00€	500,00€	119A / A 1171628 ×
TOTAL	3 180	1 990	57 150,00 €	61 200,00 €	The same of the same of

VOLET CULTUREL

Porteur du Projet	Nombre d'adhérents	Nombre de Védasiens	Montant obtenu en 2020 : Fonctionnement	Montant proposé en 2021 : Fonctionnement	Observations
Art Chai	32	32	0,00€	300,00€	
Club Taurin	25	25	3 000,00 €	1 000,00 €	
D'aici d'alai	85	22	300,00 €	300,00€	
Gospel Giving Singers	55	20	500,00€	500,00€	18001 501
Kérozen et Gazoline	459	71	0,00€	5 000,00 €	
L'Ouvre Boites	47	24	4 000,00 €	3 500,00 €	Tail of P
Obliques	144	113	300,00 €	300,00€	Mark Na
Comité des Fêtes	20	20	0,00 €	1 850,00 €	
TOTAL	867	327	8 100,00 €	12 750,00 €	

VOLET ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET SOLIDAIRE

Porteur du Projet	Nombre d'adhérents	Nombre de Védasiens	Montant obtenu en 2020 : Fonctionnement	Montant proposé en 2021 : Fonctionnement	Observations
Club Vendémiaire	80	80	2 000,00 €	2 000,00 €	
Espoir pour un enfant	594	50	500,00€	500,00€	

				Envoyé en préf	Envoyé en préfecture le 13/04/2021	
				Reçu en préfec	ture le 13/04/2021	
FNACA	79	54	200,00 €	Affiché le 13/04	/2021	
La Prévention	917	11	180,00€	ID: 034-213402	2704-20210408-DEL2021_42-AI	
Routière						
Saint Jean	116	104	0,00€	400,00 €		
Environnement	30.000					
Secours	6	6	0,00€	500,00 €		
Catholique						
Syndicats des	56	51	900,00€	1 800,00 €		
chasseurs		1,000,000	0			
VédasAssos	8	8	200,00€	250,00 €		
Les Paniers de	24	23	0,00€	1 500,00 €		
l'Espoir	300 M			*		
TOTAL	1 880	387	3 980,00 €	7 330,00 €		

Les crédits seront inscrits au chapitre 65. Ils seront versés en une seule fois.

Monsieur le Maire précise que, si ces subventions sont approuvées, le montant des aides 2021 attribuées à ce jour sera de :

Subventions de fonctionnement : 81 280 €

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE	
Contre		
Abstention		

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **APPROUVE** les montants des aides au fonctionnement proposés aux associations de la commune pour l'année 2021, dans les tableaux ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux versements des subventions aux associations dans le respect des dispositions législatives et règlementaires en vigueur,
- DIT que les crédits nécessaires sont disponibles au chapitre 65 de l'exercice en cours.

François RIO Maire de Saint Jean de Védas



Envoyé en préfecture le 13/04/2021 Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021

ID: 034-213402704-20210408-DEL2021_42-AI